

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix-Travail-Patrie**  
\*\*\*\*\*  
**REGION DE L'EXTREME- NORD**  
\*\*\*\*\*  
**DEPARTEMENT DU MAYO- TSANAGA**  
\*\*\*\*\*  
**COMMUNE DE BOURHA**  
\*\*\*\*\*  
**SECRETARIAT GENERAL**  
\*\*\*\*\*

**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace-Work-Fatherland**  
\*\*\*\*\*  
**FAR NORTH REGION**  
\*\*\*\*\*  
**MAYO- TSANAGA DIVISION**  
\*\*\*\*\*  
**BOURHA COUNCIL**  
\*\*\*\*\*  
**GENERAL SECRETARIAT**  
\*\*\*\*\*

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°013/AONO/SG/C-BHA/CIPM-TBEC/2023 DU 12/09/2023 EN PROCEDURE**  
**D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POINTS DE PRE-**  
**COLLECTE DES ORDURES DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU**  
**MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

### **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de la commune de Bourha, exercice 2023, le Maire de la commune de Bourha, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les *travaux de construction des points de pré-collecte des ordures* dans la commune de Bourha, département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

### **2. Consistance des travaux**

3. Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
4. Les travaux de terrassement ;
5. Les travaux des fondations ;
6. Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;
7. Les V.R.D.

### **Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ***Deux (02) mois calendaires***.

### **8. Allotissement**

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

### **9. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **16 540 428 (Seize millions cinq cent quarante mille quatre cent vingt-huit) FCFA.**

### **10. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

### **11. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public de la commune de Bourha, exercice 2023.

## **12. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
unique	Travaux de construction des points de pré-collecte des ordures dans la Commune de Bourha	16 540 428 FCFA	330 808 FCFA

## **13. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à La commune de Bourha, Tél. : 696 54 88 67 dès publication du présent avis.

## **14. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu à La Commune de Bourha, Tél. : 696 54 88 67 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Bourha suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	Travaux de construction des points de pré-collecte des ordures dans la Commune de Bourha	16 540 428 FCFA	40 000 FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

## **15. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Bourha . Tél. 696 54 88 67 au plus tard le 10/10/2023 à 11 heures précises, et devra porter la mention:

# APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°013/AONO/SG/C-BHA/CIPM-TBEC/2023 DU 12/09/2023 *POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POINTS DE PRE-COLLECTE DES ORDURES DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### 16. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 17. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 10/10/2023 à 11 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics *de la commune de Bourha* dans la salle des actes de la **Commune de Bourha**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 18. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

### 1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

### 2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Personnels (12 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;

- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- **Expérience de l'entreprise / 6 sous-critères**
- Capacité financière (1 sous critère).

## 19. Nombre de lot pouvant

Sans objet.

## 20. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

## 21. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 22. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bourha. Tél. : 696 54 88 67 dès publication du présent avis.

Bourha, le 11 SEPT 2023

Le Maire de la COMMUNE DE BOURHA  
(Maire d'ouvrage)

*Ampliations:*

- MINMAP DID/MTI ;
- ARMP/EN;
- CIPM;
- Chrono ;
- Affichage.

